

## Les institutions multilatérales

(Suite de la page III)

l'éducation, la santé, l'eau, les services sanitaires et l'environnement.

L'AGFUND a souvent besoin de consultants ayant une formation et des compétences dans les domaines de la santé et de l'éducation de base. Les consultants canadiens intéressés peuvent s'inscrire auprès de l'AGFUND, C.P. 18731, Riyad, 11415, Arabie Saoudite; tél. : (966-1) 441-6240/441-3235; fax : (966-1) 441-2963.

### Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) — Soudan

La BADEA a pour mandat de favoriser la coopération économique, financière et technique entre les pays d'Afrique et les pays arabes. Elle fournit et coordonne l'aide arabe aux pays d'Afrique non arabes et permet des échanges de vues sur la coopération entre ces pays.

La Banque finance le développement économique dans les pays d'Afrique, stimule les investissements arabes dans le développement de l'Afrique et facilite la prestation des services d'aide technique aux pays concernés. Quarante et un États membres de l'Organisation de l'unité africaine qui ne font pas partie de la Ligue des États arabes sont admissibles à l'aide offerte par la BADEA.

Les conditions des prêts varient selon la nature du projet visé et la situation économique du pays bénéficiaire. Le taux d'intérêt moyen pondéré des prêts consentis par la Banque est de 3,26 % et leur échéance, de 18,5 ans (en comptant un délai de grâce de 4,4 ans).

La participation de la BADEA au financement d'un projet ne doit pas dépasser la moitié du coût total du projet ou 15 millions \$US. Exceptionnellement toutefois, la participation de la Banque peut aller jusqu'à 80 % du coût total du projet, à condition que ce coût ne dépasse pas 10 millions \$US.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la BADEA, rue Abdel Rahman Le-Mahdi, C.P. 2640, Khartoum, Soudan; tél. : (249-11) 770498, 773709; fax : (249-11) 770600..

### Fonds de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds OPEP) — Autriche

Ce Fonds a pour objet de favoriser la coopération entre les pays de l'OPEP et les pays en développement, en particulier dans le domaine de l'éducation.

Le Fonds a été créé par les 13 pays membres de l'OPEP dont le Gabon, le Nigéria, l'Équateur, le Venezuela, l'Indonésie et l'Iran.

Le Fonds consent des prêts à des conditions de faveur pour le financement de projets, de programmes ou de balances des paiements. Il accorde aussi des subventions pour des activités, entre autres dans les domaines de l'aide technique, de l'aide alimentaire, et de la recherche. Le taux d'intérêt exigé pour les prêts est de 1 %. L'échéance des prêts est de 17 ans et un délai de grâce de cinq ans est prévu.

Tous les pays en voie de développement qui ne font pas partie de l'OPEP sont en principe admissibles à l'aide offerte dans le cadre du Fonds, l'aide étant accordée en priorité aux pays les moins développés et aux pays à faible revenu. Les organismes internationaux dont les activités profitent aux pays en voie de développement y sont aussi admissibles.

On sollicite parfois l'aide de consultants pour les projets. Les consultants canadiens qui veulent s'inscrire peuvent communiquer avec le directeur de la recherche et de l'information de l'organisation, Parkring 8, Vienne A-1010, Autriche; tél. : (43-1) 51564-0; fax : (43-1) 513 92 38.

### Banque islamique de développement (BID) — Arabie Saoudite

La BID finance des projets de développement non seulement dans les pays membres, mais également dans des collectivités musulmanes partout dans le monde, conformément aux principes de la Charia (voir p. VI).

Elle compte parmi ses membres 51 pays qui appartiennent également à l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Certains pays de la Communauté des États indépendants ainsi que l'Albanie, l'Ouganda, le Gabon, le Mozambique et le Suriname en font partie.

La BID accorde une importance spéciale à la promotion du secteur privé et des petites et moyennes entreprises. On s'attend à ce que le financement consenti par la Banque passe progressivement d'une démarche axée sur les projets à une démarche axée sur les pays.

La Banque a récemment créé un service du développement des entreprises responsable des activités d'aide au secteur privé.

Les approbations totales de la BID correspondaient à 1,5 million \$US en 1995-1996, pour des projets dans les domaines des services publics, des transports et des communications, de la santé et de l'éducation, de l'agriculture et de l'exploitation minière.

Les prêts relatifs à des projets de développement des infrastructures correspondent à un maximum de 10 à 12 millions \$US, sont consentis sans intérêt et s'accompagnent de frais de service de 0,75 % à 2,5 % par an. Ils sont remboursables sur une période de 15 à 25 ans, avec un délai de grâce de trois à sept ans dans le cas des prêts ordinaires; pour les pays membres les moins avancés, les prêts sont remboursables sur 25 à 30 ans.

Voir page V —

Les institutions multilatérales